

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 14

Artikel: Réponse à la rage du divorce
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



L'HOMME SE RESSEMBLE

ROLE d'idée, sans doute ; mais il nous arrive parfois de rechercher dans la physionomie et l'attitude des personnes que nous rencontrons dans la rue ou « dans le monde » les marques de leur caractère et de leur tempérament ; en d'autres termes, de leurs qualités et de leurs défauts. C'est très intéressant, savez-vous, et moins compliqué que vous ne le croyez.

Pour peu que vous soyez un tantinet physionomiste, vous distinguez à première vue une personne qui a bon caractère d'une personne mauvaise.

Un avare ne peut se dissimuler, quoiqu'il fasse ; ses traits et l'expression de son visage le dénoncent. Pas besoin pour cela d'un coup d'œil sur ses vêtements et son chapeau râpés et quelquefois crasseux.

Il va sans dire qu'il est impossible de confondre, au regard, un homme calme, passif, mou, indolent, avec un homme vif, impulsif, colère, emporté.

Certains artistes et poètes croient devoir, pour se distinguer du commun peuple, des prônes, porter cheveux longs et chapeau à large bord. Parfois, pas besoin de cela ; on les devine. D'autres fois, en revanche « malgré cela » on ne les reconnaît pas.

L'homme d'affaires a une physionomie très particulière ; pas toujours sympathique, par exemple.

L'ambitieux, l'orgueilleux, le fat, portent ostensiblement leur marque de fabrique.

On n'a pas de peine à identifier l'homme qui n'est rien, ni bon ni mauvais, ni intelligent ni sot, ni modeste ni ambitieux, le monsieur quelconque.

Le modeste, le timide, se reconnaissent aisément. De même, les gens d'église, ecclésiastiques ou simples fidèles. Pourquoi, par exemple, leur mine contrite, leurs gestes contraints. Bien que l'on ait coutume — on ne sait pourquoi — d'appeler ce bas monde une « vallée de larmes », Dieu ne nous a point du tout voués à l'éternelle tristesse.

Quelque habiles soient-ils à se contrefaire, les hypocrites, cousins des flatteurs, ne trompent pas longtemps leur monde. Il en est ainsi des importuns et des « crampons », dont on ne se peut débarrasser : on les voit venir.

L'homme gai est toujours une agréable rencontre, et c'est sous l'impression de son air enjoué et encourageant que nous voulons terminer.

J. M.

Nez dangereux. — Un couple de touristes aux Ormonts. Madame aperçoit une génisse qu'elle prend pour un taureau.

— Cachons-nous, César !

— Mais, ma bonne, nous n'avons rien de rouge sur nous.

— Et ton nez, chéri !

Prévoyance infantine. — La fillette d'un médecin fait sa prière du soir. Son père et sa mère sont grippés. L'enfant répète, après sa vieille bonne :

— Mon Dieu, guéris papa...

— Et puis ?...

— Guéris maman...

— Et puis ?...

— Et puis... guéris... guéris tout le monde... Non, pas tout le monde, papa n'aurait plus de clients.



DJAN TOUPENATSE VAO CAUCHOUNA.

N'ETAI pas tot bobet, n'étais pas gna-gnoù, pas trão bornican, Djan Toupenatse, et tot parâi l'étais on bocon... Sé pas trão quemet vo dere !... L'étais on bocon... toupenatse !

Son vesin, Piero Gatollion, que sè z'affère n'allàvant pas tant fermo, l'avâi onna carrâie que l'étais hépoticâie tant qu'à la derrâie tiola. Pou de bin ào sèlâo, on moui de dèvalle à l'omf bro, quemet desant lè bon fonds dâo velâdzo. Clli Piero dâo tant pou que pouâve soffliâ, l'avâi fam d'eimprontâ oquie pè lè banque que pritant de l'erdzeint âi pouro diabllo, la *Tièce apotiquièro* que crâio, lo *Crédit à fonds sciès*, quemet diant cliâio que l'ant la leinga bin ras-seryâ.

Ma fâi, per lè lai ant de :

— Vo sède, Piero Gatollion, on sâ prâo que vo z'ite serrâ à tsavon, tot parâi on vâo bin vo pritâ oquie po vo dèpreindre, mâ vo faut duve cauchon *solidaire*.

Mon Piero Gatollion ne fâ ne iena, ne duve. Mode po lo velâdzo, va trovâ Cougnesubblit. L'étant on boquent d'â pareint. Sé pas quemet, po bin vo dere. Vo sède ! Quand on a fauta de quacon po vo cauchounâ, on è vito d'â pareint. L'è de cliâ pareintâ de la part de l'étrâbllo : lè doû père grand, que n'étant rein, l'avant zon zu on vesin. Clli vesin l'avâi onna vatse que l'avâi fé doû vi. Ein avâi veindu ion ào père-grand à Gatollion, et l'autro ào père-grand à Cougnesubblit. L'è du adan que sè cousinâvant.

Cougnesubblit l'avâi rein à risquâ de cauchounâ po cin qu'on pouâve rein lai preindre. L'a dan età décidâ tot tsaud.

Et vaité po onna cauchon. Mâ ein faillâi oncora on autro. Gatollion l'a dan peinâ à Toupenatse.

— Djan, que lai fâ dinse, tè foudràî dinse et dinse mè fère on serviço. Onna taquenisse ! Quasu rein ! Mè cauchounâ po on par de mille franc. T'a rein à risquâ. Te sarî que cauchon *solidaire*.

— Quemet cauchon *solidaire* ? Qu'è-te oncora que çosse.

— L'è quemet te derâi cauchon èventuet. L'è pi se dâi iâdzo...

Tot parâi, Djan, tot Toupenatse que l'étais, l'è zu vè lo secrétéro de la fretâre po lai demandâ on esplicachon su cliâ cauchon *solidaire*.

Lo secrétéro lai a de dinse :

— Lo cauchon *solidaire* l'è quie po repondre. Onna suposichon que Gatollion l'ausse rein qu'onna bretalla à sè tsausse, avoué doû boton, ion dèvant, l'autro derrâi. Tè, t'i lo boton de dèvant, Cougnesubblit l'è lo boton de derrâi. Se lè boton lequâvant, lè tsausse rafferant et Gatollion sarâi ein pantet. Mâ, se lè cauchon, que sant dan lè boton, tignant, n'a rein à risquâ po sè tsausse. Mâ, accuta ! Se lo boton de derrâi, — dan Cougnesubblit — sè ront, l'è lo boton de

dèvant, — dan tè, — que dâi repondre, l'è tè que t'i cauchon *solidaire* po ne pas que lè tsausse vilan. Te comprend !

Toupenatse l'a repondu :

— Se lo boton de derrâi sè ront, la bretalle tire ein dèvant et lè tsausse lequant tot parâi. Lè doû boton sant fotu et Gatollion montre son pètaïru. N'èin vu rein de cliâio cauchon *solidaire* à boton de tsausse. Gatollion pâo sè panâ !

Marc à Louis.

REPONSE A LA RAGE DU DIVORCE

DANS son numéro du 12 mars dernier, le *Conteur Vaudois* a publié un article sur les différentes « rages » qui animent plus ou moins les cœurs au temps où nous vivons ; et la langue me démange de dire quelques mots sur celle du « divorce ». Vieux citoyen, marié depuis des années qui ne se comptent plus, je puis sans peine en envisager les effets.

La pensée de ce divorce qui sévit dans un endroit qui n'est pas nommé, s'est plantée dans ma tête comme un échalas au pied d'un cep, et je me dis : est-il possible que l'on puisse séparer après avoir passé ensemble bien des années, parfois contents, souvent gringés et grondés, mais toujours fidèles à ses vieilles amours, assez pour retourner à elles seules, s'il fallait recommencer par le premier bout !

Le divorce ? ah ! que le bon Dieu me préserve, moi et tous mes amis, d'une pareille calamité !

Est-ce lorsqu'on est entré en landwehr que l'on refait son service de recrue ?

Est-ce lorsqu'on a été dressé aux commandements, aux signaux, à tous les mouvements de rigueur que l'on recommence son école de piou-piou ?

— Sérieusement, Monsieur du *Conteur*, pouvez-vous croire, en toute vérité, à cette rage de divorce qui ravage bien des coins de notre pays ?

Alors, cela ne vaudrait plus la peine d'envoyer de l'argent et des prédicateurs dans des îles dont on a un peu oublié les noms : « Madagascar », « Cakafouillas » et autres, pour apprendre à leurs habitants que l'homme ne doit pas épouser trente-six femmes, vu qu'une seule lui suffit. — Car une bande de femmes pour, un seul homme, n'y a-t-il pas de quoi le rider et le blanchir avant le temps, à force de soucis et de guerres ?

— Mais, Monsieur du *Conteur*, voyez-vous, c'est plus fort que moi, je ne puis encore croire que de vieux grigous pourraient donner leurs huit jours à de bonnes et anciennes compagnes pour se mettre à gigoter à l'apparition de quelque minois rieur et moqueur, et leurs vieux cœurs, soudain, battre l'appel à la joie, en des coups aussi formidables que ceux des orgues de Fribourg exécutant « l'orage » !

Alors, c'est que le pauvre agité, se croyant à la saison des foins, et retroussant ses manches pour se mettre à l'œuvre, ne voit pas qu'il se trompe de saison et de récolte ! — Celle à laquelle il va s'atteler est simplement celle des regains, maigres reguinets, hélas ! qui ne sècheront qu'à la longue, sous un tiède soleil et sous les brouillards de l'automne.

Imprudent divorcé ! sous les regards railleurs de sa charmante idole, il va décliner et en même temps ruminer de sombres pensées, tandis qu'elle restera encore pour quelque temps la tentatrice amorce à laquelle le vieux poisson a si avidement mordu !

La « rage du divorce » a fait revivre parmi de lointains souvenirs, celui d'une jeune femme qui, n'ayant pas trouvé d'autre amateur, avait pris pour mari un vieux, surnommé « l'ancien ». Dans son « bonheur » de jeune mariée, elle se faisait une gloire de chanter de toutes ses forces et devant qui pouvait ou voulait l'entendre, ce refrain que nous, gamins, sans y rien comprendre, avions appris avec une ardeur et une facilité remarquables :

*« J'aime mieux, cent fois mieux
Un jeune mari qu'un vieux ;
Le vieux nous fait la grimace ;
Et le jeune nous embrasse ! »*

Cette laide et stupide strophe sera de mode aussi longtemps que le divorce lui-même, ça c'est la pure vérité !

Un vieux mari incorruptible.

A FRANÇOISE

*Viens près de moi, petite fille
Et de grand'mère entends la voix !
Parlons bien franc, comme autrefois,
Quand nous n'étions pas en bisbille !
Un vent d'orage et de tempête
Dans la maison souffle céans !
A tous les siens, on fait la tête
Et l'on répond en maugréant !
Sur l'autre sexe, on se façonne,
— Cela s'appelle « avoir du cran » —
Et l'on se coiffe « à la garçonne »
Contre l'avis de ses parents !
En affirmant que c'est la mode,
Soie et linon seuls sont portés,
Car c'est plus « chic et plus commode »
Et rien ne sert de protester !
On se balade, peu vêtue,
Montrant sa jambe à tout venant,
Et comme la pudeur s'est tue,
On fume encore, à l'avenant ! !
A ce qui brille on porte envie !
Au « dancing » on va s'égayer,
Et l'on prétend « vivre sa vie
En désertant le vieux foyer » !*

*C'est courir après la chimère !...
Tout cela ne vaut pas vraiment,
— Crois-en, fillette, ta grand'mère, —
La possession d'un cœur aimant !
Pour le trouver sur cette terre,
Redeviens simple et sans façon !
C'est ainsi que tu pourras plaire
Un jour à brave et bon garçon !
Accomplis ton devoir de femme !
Et si jamais tu fais un choix
Pour te guérir du « vague à l'âme »,
Sans crainte, épouse un bon Vaudois !*

Louise Chatelan-Roulet.

UNE OPINION !

CAPORAL, le fils au juge de Prévondavaud était un gaillard qui s'y entendait en discussions, et en un mot avait une fine lame. Il n'avait pas que ça ! Il était l'unique héritier d'un gros domaine en plein rendement et avait réussi, chacun n'y arrive pas, à obtenir, grâce à son esprit de décision, le grade de caporal dans l'armée fédérale. Quand il passait en uniforme par le village, les filles à marier le regardaient avec amour. Il est vrai qu'il avait bonne façon, qu'il faisait des pas de huitante centimètres, et qu'il élargissait et branlait ses bras suffisamment pour se donner une envergure sortant de l'ordinaire. Quand on est caporal et qu'on a vingt-cinq ans, on peut à la rigueur se permettre ça. Et puis, disons-le franchement, ce qui le faisait le plus remarquer, c'était le beau domaine dont il serait un jour le seul et unique propriétaire.

Caporal, comme on l'appelait amicalement au

village, revenait de l'inspection et s'était arrêté, c'est tellement naturel, à la pinte, pour partager un demi de nouveau avec deux amis, l'Ulysse à Schumacher le laitier, et le fils au député.

Pour commencer, on ne devait pas s'arrêter, et c'est toujours plein de ces sentiments qu'on entre dans une pinte, et puis, ma fi, on refait un demi quand on est deux, et quand on est trois, il est tout indiqué qu'on en écrase un troisième. C'est ce qui arriva. Ulysse proposa de faire un jass, ce qui fut immédiatement accepté, et quand l'heure de gouverner fut là, Caporal estima qu'on pouvait parfaitement faire sans eux.

La partie dura de trois heures à six heures, et caporal fut la victime de l'affaire. Il avait fumé un demi paquet de Grandson forts, avait été deux fois pomme, dont une avec le bour, et à la belle, avait tout ramassé. Il n'était pas content de lui et ne savait comment s'y prendre pour faire passer sa mauvaise humeur.

L'occasion se présenta comme suit : Le député de Villars les boilles était attablé avec le syndic de Prévondavaud en face de nos trois pioupious, et nos deux officiels avaient aiguillé forcément la discussion sur la politique.

Caporal jugea opportun de donner son opinion et entra dans la conversation de ces messieurs assez brusquement, ce qui ne leur plut qu'à moitié.

Le syndic, qui n'y allait pas par quatre chemins, lui dit qu'avant de parler politique, il fallait au moins savoir ce que c'était.

Caporal, vexé, répondit qu'il n'était pas absolument nécessaire d'être syndic pour s'y connaître dans ce domaine.

— Eh bien, puisque tu es tant malin, peux-tu me dire la différence qu'il y a entre les radicaux et les libéraux ?

— Très facile, dit Caporal, il n'y en a point !

— Comment, comment, dit le syndic ?

— C'est sûr, parce que des libéraux, si on sort tous les mômiers, il ne reste plus que des radicaux, et des radicaux, si on sort tous les francs-maçons, il ne reste plus que des libéraux !

Chamot.

La Patrie Suisse. — De mieux en mieux est la devise de la « Patrie Suisse ». Son dernier numéro (880, du 23 mars) le prouve. Il s'ouvre avec un très beau portrait de M. Robert Dürer, l'archiviste nidwaldien qui vient de fêter son 60ème anniversaire. Il nous apporte encore le visage de plusieurs disparus : Mlle Lucie Achard, Mme Marguerite Massip, peintre, Emile Hoffmann, le chanoine Aloys-Maurice Borter, le colonel J. Ehrhardt. Ce sont encore de belles vues de Sion, de Longeborne et de son ermitage, du lac de Brienz, des scènes animées et vivantes de tennis ; de belles reproductions d'œuvres de Nicolas Koenig, de Freudenberg, de Gabriel Lory, etc. Un très riche, très artistique et très beau numéro. C. V.

QUAND TONNÈ IN MA !

VENDREDI 11 mars, à 2 h. 15 de l'après-midi, un coup de tonnerre éclate sur la région de Grandson. Une détonation rapide et sèche comme un percutant. La foudre tombe sur la ligne primaire alimentant la fabrique d'horlogerie « La Nationale », à Champagne. Les fusibles sautent. La fabrique est privée de force. Les ouvriers sont arrêtés dans leur travail.

Une averse de grêle a précédé et suit ce coup de tonnerre. La route se blanchit de grêlons. Puis le ciel s'éclaircit comme après un orage d'été. Et nous ne sommes qu'en mars !

Le même jour, à 2 h. 30, deux coups de tonnerre éclatent sur Provence. La foudre tombe sur la ligne à haute tension desservant le transformateur de cette localité. Les fusibles éclatent. Le village est sans courant. Pas d'autres dégâts. Mais qu'ils paraissent étranges, ces tonnerres de mars !

Aussi, les anciens, qui savent mieux que nous, hochent la tête. Cela ne leur présage rien de bon ! C'est mon ami Constant Ray, d'Orges, qui me l'a dit. Après avoir serré sa bonne main calleuse, regardant le ciel encore nuageux, il m'a cité ce vieux dicton :

*Quand tonnè in mā
Grands et petits daivan ployà !*

Ce n'est pas réjouissant, n'est-ce pas ? Après tout, avez-vous compris ? Non ! Eh bien, voici la traduction :

*Quand il tonne en mars
Grands et petits doivent pleurer !*

Si vous aviez de bons vieux amis comme les miens, je n'aurais pas besoin de faire le traducteur.

Ce dicton n'est pas localisé à notre région. Il existe aussi, me l'annonce l'érudite patoisant, M. Octave Chambaz, de Rovray, au Gros-de-Vaud, sous la forme suivante :

*Quand tonnè aō mā dè mā,
Petits et grands daivan ployà.*

Votre bon sens de notre terroir vaudois me dispense de traduire. Je m'en voudrais de déflorer ces expressions savoureuses à l'accent si pittoresque.

Le voici sous une autre forme :

*Si tonnè sur lo boû nu,
Ye nei su lo boû folyu.*

Ne vous fatiguez pas les méninges ! Je vais vous aider. Voici :

*S'il tonne sur le bois nu,
Il neige sur le bois feuillu.*

Ou bien :

*S'il tonne avant que les arbres aient bougé,
Il neigera quand ils auront des feuilles.*

Ce n'est pas gai, tout cela ! Mais que faire ? Il faut quand même aller de l'avant et fossoyer nos vignes !

Que serait-ce si :

*Quand Pâtyè l'est aō mā dè mā,
Petits et grands daivan ployà !*

Heureusement que Pâques est en avril, les perspectives ne sont déjà pas si réjouissantes.

Je m'en voudrais de vous quitter sur une note pessimiste. Avril vient ! Espérons qu'il nous réservera quelques bons coups de tonnerre, pas méchants, mais qui détruiront l'effet des sombres pronostics des coups de mars. En effet :

*Quand tonnè aō mā d'avri,
Petits et grands daivan sè redzoyi !*

C'est plus gai, n'est-ce pas ? Ayons la foi ! Avril est capricieux. Pourquoi ne nous enverrait-il pas un gentil coup de tonnerre ?

On dit encore :

*Quand il tonne en avril,
Prépare ton baril !*

Oui ! Prépare ton baril ! C'est bien petit, comparé aux wagons-citernes de nos importateurs !

S'il tonne en avril, mon baril est bientôt prêt. Il est toujours vide !

(Journal d'Yverdon.) Frs. Thibaud.

Il ne se fâche pas. — Mon cher Abram-Daniel, ne te fâche donc pas ainsi.

— Mais je ne me fâche pas, sacré mille millions de tonnerres !

LE FAUX-COL

UNE ligue s'est récemment constituée à Paris contre le faux-col masculin, ce carcan que les hommes ont accoutumés de porter à leur cou. La ligue s'intitule : *L'Anticarcen*. Elle se livre de temps à autre à des manifestations destinées à persuader les représentants du sexe laid de l'absurdité qu'il y a, pour eux, de demeurer fidèle à une institution vestimentaire aussi contraire à la liberté des mouvements de leur tête, et à l'aisance de leur respiration. Car, de deux choses l'une, ou le faux-col est lâche, et il devient inesthétique et ridicule, ou bien il gaine étroitement le cou, et il emprisonne la gorge jusqu'à l'étrangler.

Plus de faux-cols, plus de cravates !

Fort bien. Mais alors, comment les hommes cacheront-ils les laideurs que dissimulaient assez bien ces parures ?

Il est coutume, maintenant, l'été, aux bains